

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Département de la
DORDOGNE****Arrondissement de
SARLAT****Commune de LIMEYRAT**

L'an deux mil vingt quatre, le jeudi vingt huit mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LIMEYRAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. SAUTIER Claude, Maire.

Date de convocation : 23 mars 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	10
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Présents: M. SAUTIER Claude, M. CONSTANT Didier, Mme PESQUIER Marie-Eugénie, M. BAYLET Francis, Mme DUMAS Natacha, M. CHIOROZAS Jean-Paul, Mme GAILLARD Christine, Mme MOULINIER Annie, Mme PATRIS Hélène, M. DUMAURE Arnaud.

Absent : M. RAYNAUD Sylvain, procuration à Mme DUMAS Natacha.

Secrétaire : Mme DUMAS Natacha

N° 2024-08 : Arrêté du Compte de Gestion 2023

Vu l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles D2343-1 à D2343-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le maire rappelle que le Compte de Gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au Compte Administratif lors de la même séance.

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2023 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes et de mandats, le Compte de Gestion dressé par le trésorier accompagné de l'état de l'actif, l'état du passif et des restes à recouvrer ;

Après s'être assuré que la trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire lesquelles peuvent se résumer ainsi (en Euros) :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte de gestion</i>						
Résultats reportés	0,00	152 857,48	2 901,38	0,00	2 901,38	152 857,48
Opérations de l'exercice	441 117,76	527 575,29	126 217,61	46 509,09	567 335,37	574 084,38
Totaux	441 117,76	680 432,77	129 118,99	46 509,09	570 236,75	726 941,86
Résultats de clôture	0,00	239 315,01	82 609,90	0,00	0,00	156 705,11
Restes à réaliser			5 512,26	26 798,87	5 512,26	26 798,87
Totaux cumulés	441 117,76	680 432,77	134 631,25	73 307,96	575 749,01	753 740,73
Résultats définitifs	0,00	239 315,01	61 323,29	0,00	0,00	177 991,72

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **arrête** le Compte de Gestion dressé par M. LECHEVALIER Fabrice, trésorier, sans observation ni réserve ;
- **autorise** le Maire à signer le Compte de Gestion 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

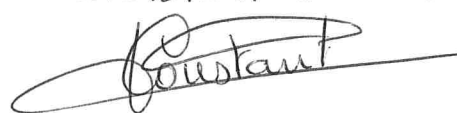
le 13 avril 2024

Le Maire, Claude SAUTIER

Pour le Maire

L'Adjoint délégué,

Constant Dedier




Certifié exécutoire,

Reçu en préfecture le 13 AVR. 2024

Publié le 16 AVR. 2024